

Port.: 06 08 49 50 72 (Président)

Tél.: 04 93 71 86 05

COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DES ALPES-MARITIMES



COMMISSION DES COURSES HORS STADE

Parc des Sports Charles Ehrmann 155 Boulevard du Mercantour 06200 NICE

site internet : CDCHS06.com courriel : cdchs06@gmail.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DE LA C.D.C.H.S.06

Vendredi 28 septembre 2018

Organisateurs présents ou représentés :

CSPM VALBERG, ASO, ADTR, CDCHS 06, ASG, ASM, VTC, AC CANNES, MAIRIE FALICON, BREIL AC, NCAA, RUNNING 06, SERVICE SPORTS BEAUSOLEIL, AS SPORTS SCOLAIRE DU SOLEIL CIGALE, TOURRETTES ESPRIT TRAIL, AC VALBONNE, ASOA, ASPTT NICE, MAIRIE DE ROQUEFORT LES PINS, SPIRIDON CA, MAIRIE DE L'ESCARENE, TRAIL POUR TOUS, COMITE DES FETES DE MASSOINS, OT BELVEDERE, AS LA BLAUSASCOISE, MENTON MARATHON, TEAM RIMPLAS, ATHLETIC PHILIPIDES, AS LA PEIRA, COURIR EN PAYS DE GRASSE, COMITE DES FETES ERIC MOREL, LOU PCM, COURIR A PEILLON, FALICON TEAM TRI, EXPNATURE (Isola 200), BIOT ATHLETIC CLUB, MAIRIE ST ETIENNE DE TINEE, OT LA COLLE/LOUP, MAIRIE DE VILLEFRANCHE/MER, MAIRIE CAUSSOLS, ASS ROUTE DE LA BONETTE, ASS BALCONS DE LA TINEE, COMITE DES FETES SAUZE, AS MARS VENUS, OT AURON, AOMA, US ISOLIENNE, ASS SPORTIVE CULTURELLE LA TURBIE, APS06, STADE LAURENTIN ATHLETISME, ASS HERVE GOURDEL, COMITE DES INTERETS DE GAIRAUT, ERA, CAVIGAL NICE SPORT, TNS 06, AS VM, FALICOUN TRAIL PLAISIR, ASS ADI, TIGNET COURSE A PIED, CAP D'AIL MACADAM, ASS TEAM PANETTONE TRAIL, RAID EDHEC, SPORT NATURE A PEILLE, MAIRIE OPIO, FOULEES CONTOISES, AMNESTY INTERNATIONALE. (66 organisateurs)

Organisateurs absents non-excusés :

Comité des fêtes de Guillaumes, Mairie de Châteauneuf de Grasse, Cédric Amant, Service des sports de Menton, Trail des Baous, Children and futur Monaco. (une Pénalité de 100 € leur sera envoyée pour non présence ou représentation)

Le Service des sports du Conseil départemental est représenté par Stéphane Giordanengo

Absents excusés : M. Vessière Adjoint aux sports de la ville de Nice, Pierre Cambreal, Yannik Formal Président de la CRCHS PACA

Début de l'Assemblée Plénière 18H 30

Bienvenue à toutes et à tous et merci, au nom de la Commission que je préside depuis 22 ans, d'avoir répondu présent à notre réunion plénière annuelle des organisateurs de courses hors stade de notre département.

Avant de commencer, je tiens à remercier les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à cette réunion dans la salle du boulodrome GE GALLARATTO, mise à notre disposition, comme l'an passé, par le service des sports de Nice et Monsieur Frédéric Carlin, que nous remercions.

Autour de moi sont présents :

- Mme Vanessa SIEGEL : Vice Présidente du Conseil Départemental et Déléguée aux sports
- Mr Pierre FELT (représentant Mr Yannick Formal) Président de la Commission Régionale des Courses Hors Stade
- Mr Philippe Manassero : Président du CDOS
- Mr Michel MASSEGLIA : Président de l'APTA
- Mr Max Krauth trésorier de l'APTA et trésorier du C.D.06

Merci à toute l'équipe de la commission qui fait un travail remarquable tout au long de l'année pour assurer le bon fonctionnement.

Mmes Joëlle Marchi, Lysiane Chanut, Lydie Ferretti

Mrs Gilbert Manzi, Pierre Felt, Denis Manassero, Antoine Carlotti, Antoine Cau et Eddie Degiovanni.

Vous avez tous reçu l'ordre du jour de notre réunion. A votre arrivée vous avez signé la feuille de présence.

Donc la réunion peut se dérouler normalement.

1 - Approbation du PV du 29/09/2017, ce PV a été envoyé par mail et se trouve aussi sur notre site. Le Procès-verbal de l'A.G. du 29/09/2017 est approuvé à l'Unanimité des présents et des représentés.

2 - Bilan moral du Président

Comme chaque année, le nombre d'épreuves inscrites sur notre calendrier ne cesse d'augmenter. On dénombre, pour 2018 120 organisations.

Certaines comme chaque année, ont été annulées en cause la demande des autorités pour la sécurité son cout est élevé.

On constate du fait de ces problèmes, que les courses sur route diminuent au bénéfice des trails préférés des amateurs de nature et qui demandent moins de contrainte pour les organisateurs. Cependant ne rien relâcher sur la vigilance et la sécurité des participants, et surtout prendre connaissance de la météo et ne pas hésiter à annuler l'épreuve en cas de mauvais temps annoncé.

Le contrôle anti-dopage, n'est pas uniquement réservé aux grandes manifestations. Ceci dit vous devez prévoir un lieu et une escorte féminine et masculine, à cet effet.

Chaque année on répète les mêmes choses, mais cela fait partie intégrante de notre mission que nous a déléguée la fédération.

On vous a donné le livret des règlementations 2019, à vous de le consulter, tous les renseignements y sont notés, sinon consulter le site de la FFA.

Au cours de la saison 2017/18 la commission a organisé :

pouvez le voir.

- o le cross pour tous à Opio dans le cadre des départementaux
- o le Kilomètre vertical à St Martin Vésubie en collaboration avec le Conseil départemental.
- Nous sommes présents sur un bon nombre d'épreuves à savoir :
 La Prom'Classic, le Cross des Iles, le Semi de Nice et Cannes, la Ronde des plages, l'Ascension de Gourdon, le Trophée de la Turbie, la Pape't Nordique (épreuve de marche nordique), la Ronde des Fontaines à Opio, marathon Nice-Cannes, les trails Roc Azur et de la Vésubie, course du Mont Boron, Trail de Caussols, Urban Trail de Cannes, Odysséa Cannes, j'en oublie sûrement. On ne chôme pas comme vous

Nous avons, depuis 6 ans, organisé les challenges trail, nature et découverte et super challenge en collaboration avec le Conseil départemental et son service des sports (que nous remercions).

Pour ce, plus de 6000 participants classés. La remise des prix aura lieu au Musée du Sport le 16 novembre 2018.

Un remerciement tout particulier à Denis Manassero qui est en charge des classements, et ce n'est pas chose facile.

À Mme Vanessa SEIGEL pour l'aide précieuse du Conseil Départemental qu'il nous apporte ainsi que son aide.

Cette année le challenge CDCHS (20 ans d'existence) s'est terminé à la course du Trophée de la Turbie organisée avec grand succès par notre ami Victor Roman afin de pouvoir remettre ce soir les prix aux athlètes récompensés.

Malheureusement ce challenge n'a pas le succès que nous souhaitons. Nous allons y apporter quelques modifications en espérant toucher un plus grand nombre de participants.

Pour des raisons budgétaires, Nice Running (Nice Matin) a cessé cette collaboration. Nous reprenons donc notre calendrier traditionnel qui paraîtra début décembre 2018 (Cross des Iles)

Surtout pensez à envoyer vos pubs les plus rapidement possible à calendrier.am@gmail.com

Je vous rappelle que ce sont les organisateurs qui doivent inscrire leurs épreuves sur le site CDCHS06. Nouveauté cette année pour pouvez payer en ligne les frais de fonctionnements ainsi que les pubs et challenge. Pas de frais de transaction pour vous.

D'autre part, il serait souhaitable d'inscrire aussi votre course sur le calendrier national CALORG.

Nous vous demandons de respecter vos dates d'une année sur l'autre.

Pour les nouveaux organisateurs, se référer à <u>calendrier.am@gmail.com</u> ainsi qu'au calendrier (papier ou sur le site) de l'année précédente afin de ne pas se mettre en parallèle avec les autres organisateurs. De ce fait prendre les dates libres.

Nous avons refusé 3 épreuves.

Nous nous efforçons de vous aider un maximum dans vos démarches, mais faut-il encore que vous acceptiez notre règlement.

On vous a remis un bulletin de vote concernant :

« Une Pénalité pour les organisateurs qui changent de date en cour d'année, quelque soit le motif : PENALITE DE 1 € PAR COUREUR CLASSE (classement de l'année précédente) Pénalité reversée en partie aux organisateurs impactés. »

La CDCHS (avec ses modestes moyens) est toujours présente et à l'écoute de tous les organisateurs. Notre rôle est de vous guider le mieux dans vos démarches et organisation.

Nous sommes en étroite relation avec le Comité Départemental ATHLE 06, la Commission Régionale et la nouvelle ligue PACA, et vous organisateurs qui représentez le monde de la course à pied.

En ce qui concerne les dossiers d'organisation de vos courses, je pense qu'aujourd'hui notre manière de procéder est unique en France et simple d'utilisation.

Aujourd'hui et demain plus de papiers ou presque, plus d'enveloppes, plus de timbres, tout ce fait par les moyens modernes qui sont internet et c'est bon, on le dit pour notre planète.

Continuez à télécharger vos dossiers sur le site, les remplir, et tant que ce peut réduire le volume de vos documents. Un dossier complet ne doit pas dépasser 5 Mo.

Le calendrier 2018 a été difficile à mettre en place (+ de 100 épreuves) celui de 2019 s'annonce et devient de plus en plus compliqué pour arriver à programmer vos courses sans faire de l'ombre à d'autres. Vous avez du vous en rendre compte.

Le bilan établi, je tiens encore une fois à remercier tous les membres de la commission qui font tout au long de l'année un travail bénévole et pas facile.

Je voudrais remercier nos partenaires

- Conseil départemental, son Président Charles Ange Ginésy, représenté par Mme Vanessa SIEGEL chargée des sports
- La ville de Nice et son adjoint aux sports Gilles Veissière
- Le comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
- Le comité 06 d'Athlétisme et la Ligue PACA
- Azur Sport Organisation
- Inter-sports de Mandelieu

Un grand merci à l'Arom's (JB et Minette), l'APTA, les bénévoles et à vous surtout organisateur sans vous tous les courses n'existeraient pas.

Les commissions départementales, régionales, nationales et la FFA vous disent BRAVO, continuez le plus longtemps possible, pour le plaisir des coureurs, et votre passion à organiser les courses, quelles soient sur route, ou nature, en bord de mer, en moyen et haut pays de notre beau département.

Votre commission que j'ai l'honneur de présider « encore deux ans » (je laisserai ma place à plus jeune) continuera à assurer sa mission avec énergie et conviction et sera toujours près de vous pour vous aider et vous soutenir.

Nous vous remercions très sincèrement de la confiance que vous nous accordez.

Faites du sport, faites faire du sport, c'est bon pour la santé et le moral.

Merci de m'avoir écouté et bonne année sportive à vous tous.

Le bilan moral du Président est approuvé à l'unanimité par tous organisateurs présents ou représentés

3) Intervention de Madame Vanessa SIEGEL « Conseillère Départementale chargée des sports (résumé)

Madame la Conseillère, devant nous quitter rapidement, tient à féliciter toute l'équipe de la CDCHS 06 pour le travail accompli tout au long de la saison sportive en soulignant la collaboration efficace entre le Conseil Départemental et la Commission des courses hors stade dans le cadre du Challenge Trail des Alpes Maritimes.

Le Conseil Départemental sera toujours présent pour aider financièrement ce Challenge qui a pris une courbe ascendante depuis sa création depuis 10 années et nous assure son soutien ainsi qu'aux associations sportives avec un budget conséquent. C'est l'effort du Conseil Départemental voulu par son Président Charles Ange GINESY. Elle informe l'assemblée que le 20 octobre aura lieu à Villeneuve Loubet une journée de tous les sports, initiée par elle-même. Elle espère une réussite et beaucoup de retombées pour les clubs et associations Sportives. L'Assemblée remercie Madame SIEGEL par ses applaudissements.

4) Bilan financier (lu par M. Max Krauth trésorier du CD06) en l'absence de Eddie Degiovanni.

L'exercice comptable de la CDCHS 2017/2018 a été clos au 31 Août 2018

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 11 586,25 € Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : 11 431,00 €

Soit un solde négatif de : - 155,25 €

Budget prévisionnel de fonctionnement 2018/2019

Recettes 16 300,00 € Dépenses 16 300,00 €

Toutes les pièces justificatives ont été vérifiées par le trésorier du Comité départemental d'athlétisme dont nous dépendons. Merci a lui.

Merci de votre attention et nous vous demandons d'approuver ces comptes.

Le Bilan Financier de la saison 2017/2018 est approuvé à l'unanimité par tous les organisateurs présents ou représentés.

Résultat du vote concernant la pénalité en cas de modification de date en cours d'année. Ce vote est fait à bulletin secret. Résultat :

: 41 OUI 12 NON 2 NUL

La Motion de Pénalité est adoptée à la majorité des voix des présents et des représentés

5) Intervention des personnalités et des Membres de la CDCHS 06

Intervention Monsieur Philippe MANASSERO « Président du CDOS » (résumé)

C'est toujours un grand plaisir que de venir chaque année à votre assemblée générale, Merci à votre Président André FERRETTI, car votre Commission toujours très active ainsi que le Comité ATLE 06 Sont des partenaires privilégiés surtout dans le cadre de la caravane de Sport.

Le CDOS sera toujours là pour aider les organisateurs qui le demandent.

Le CDOS fait aussi de la formation ouverte à tous les responsables et les bénévoles.

Il souligne enfin la tenue impeccable de cette assemblée qui ne manque pas de l'applaudir.

Intervention Denis MANASSERO (résumé)

Je vous demanderais expressément d'envoyer les résultats de vos épreuves 48 heures au plus tard à <u>challenges@cdchs06.com</u> et dans le format conforme à celui qui vous a été transmis. Les classements sont difficiles et fastidieux alors SVP soyez gentils, les athlètes attendent aussi. Merci

Intervention Gilbert MANZI (résumé)

Nous avons établi le calendrier en bonne collaboration, reste encore des récidivistes et des magouilleurs. Alors s'il vous plait soyez corrects envers nous qui sommes bénévoles rappelons-le et aussi par égard des organisateurs qui eux le sont. Merci

Je rappelle que pour les nouveaux, je suis disponible et ouvert au dialogue afin de trouver une date qui n'empiète pas sur les autres

Intervention de Pierre FELT (résumé)

Il évoque les problèmes récurant que sont :

- a) L'inscription obligatoire des organisations sur le calendrier CDCHS 06 et sur le calendrier national sur le site de la FFA « CALORG »
- b) La nouvelle loi concernant le Certificat Médical: Pour les Fédération NON affinitaire à la FFA, comme la FFTRI, les triathlètes devront à partir du 1 novembre 2018 présenter un certificat médical à la pratique en compétition de l'athlétisme (course à pieds) valable 1 an. Leur licence n'est plus valable pour participer aux courses hors stade. Pour plus de précision voir sur le site de la FFA (les fédérations affinitaires) et se référer au livret 2019 sur la règlementation qui vous a été remis ce soir.
- c) Les organisateurs sont dans l'obligation de prévoir pour chaque évènement sportif un éventuel Contrôle ANTI-DOPAGE et les escortes nécessaires. Des formations sont faites par le Ligue PACA dans ce cadre-là
- d) Les résultats des courses doivent parvenir sous 48 h. sous la forme logica, gmcap, ou autres agréer par la CDCHS et la FFA pour pouvoir les mettre sur le site National « calorg ». Tous les coureurs pourront en prendre connaissance et voir leur performance année après année.
- 6 Remise des prix du Challenge CDCHS (voir palmarès joint) Merci à Pierre MAURO animateur de cette Remise des prix. 15 femmes et 17 hommes sont récompensés pour leur performance. Des lots leurs sont Remis par les personnalités présentes ainsi que des fleurs pour les dames.
- 7 Fin de la réunion 20h30 et le Président la clôture en remerciant tous les présents et les invites à l'apéritif d'honneur offert par la CDCHS.
- 8 Apéritif dinatoire d'honneur offert par la commission. Merci à Lysiane CHANUT pour avoir préparer ce cocktail.

La secrétaire

Le Président

Joëlle MARCHI

André FERRETTI